

## LA CRISE...

Notre Congrès Confédéral qui s'est tenu à Toulouse du 11 au 14 juin 1974 a fait l'objet de commentaires dans la grande presse.

De «L'Aurore» à «L'Humanité» en passant par «Le Monde», comme d'habitude, ces commentaires ont été plus tendancieux les uns que les autres.

Il est pourtant facile de tirer en quelques lignes les leçons de ce beau Congrès qui, tant par le nombre de délégués que par le niveau des discussions, a prouvé la vitalité de la C.G.T.-F.O.

Un commentateur a pu écrire (et peut-être même reprocher) à André Bergeron «*qu'il croit à la lutte des classes*».

Nous touchons là au fonds du problème. La référence à la *Charte d'Amiens* n'est pas pour les courants traditionnels de la classe ouvrière qui se retrouvent à la C.G.T.-F.O. une simple clause de style.

Réformistes syndicaux et révolutionnaires s'accordent pour considérer que l'action syndicale s'exerce sur le terrain de la lutte des classes, mais il est vrai que cette expression elle même mériterait aujourd'hui d'être précisée.

Quoiqu'il en soit, le Congrès Confédéral a prouvé qu'il était possible pour les différents courants de la classe ouvrière de cohabiter ensemble dans les respects des règles de la démocratie syndicale.

Il a également prouvé que ceux qui, aujourd'hui, prennent la succession de Maurice Labi ne représentent qu'une frange infime de l'organisation.

Fidèle à ses origines, la C.G.T.-F.O. refuse de s'acoquiner avec les tenants du socialisme «*auto-gestionnaire*» qui ne sont, finalement, que les émules attardés de René Belin et Marcel Déat!

On aurait cependant tort de sous-estimer le danger que présente la mystification autogestionnaire.

Dans la situation de crise que nous connaissons actuellement et qui peut déboucher sur une situation révolutionnaire, la bourgeoisie peut être tentée d'imposer une solution néo-corporatiste qui ne pourrait aboutir qu'à la remise en cause des libertés démocratiques.

Déjà des symptômes alarmants se font jour. C'est ainsi par exemple que la *Chambre Syndicale de la Métallurgie Nantaise* a embauché un médecin pour contrôler à domicile les ouvriers régulièrement en arrêt de travail sous la double responsabilité de leur médecin traitant et des médecins contrôleurs de la Sécurité Sociale.

Ainsi, ce «*médecin*» stipendié des patrons s'arroge le droit de violer notre domicile. Qu'on ne s'y trompe pas! Dans les faits, il s'agit d'une tentative d'instaurer une police privée, même déguisé en médecin, un flic est un flic!

Mais on mesure encore l'état de décomposition de la société capitaliste si l'on sait que l'ordre des médecins, au mépris des règles de la sacro-sainte médecine libérale, mais, il est vrai, fidèle à ses origines, aurait couvert cette pratique!

Posons une simple question: si les syndicats ouvriers appointaient des «*experts*» pour contrôler à domicile l'usage que ces messieurs les patrons, leurs dames et ceux qui les entourent, font de la plus-value qu'ils extorquent aux ouvriers?

Le patronat ferait bien de réfléchir aux conséquences des mesures qu'il prend... mais en a-t-il encore la possibilité?

La bourgeoisie est prise à la gorge. La crise économique qui se traduit par un accroissement considérable du rythme de l'inflation (au-dessus de 10% par an l'inflation devient un phénomène incontrôlable) entraîne des conséquences dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont incalculables.

Ce ne sont pas les mesures arrêtées par le Gouvernement, notamment l'encadrement du crédit, la remise en cause du régime de S.S., la limitation des hausses de salaires, qui peuvent constituer un début de solution à la crise; mieux, de telles mesures ne font que l'aggraver.

Il nous faut d'ailleurs constater que cette crise économique a ses prolongements sur le plan politique où la décomposition a atteint un degré avancé: l'éviction de Nixon, la démission de Brandt, la crise anglaise, sans parler de la situation au Portugal et en Grèce prouvent que la crise de la société capitaliste est parvenue, y compris sur le plan politique, à un point critique.

En France même, les palinodies gouvernementales (changement de style, cet incroyable cinéma du Conseil des Ministres se réunissant à Lyon!...) ne font que tenter de masquer l'impuissance des ministres qui ne croient même plus à ce qu'ils font.

Dans une telle conjoncture, la classe ouvrière demeure le seul recours et ce n'est pas étonnant que certains s'ingénient à la remettre en cause en tentant de détruire ou d'intégrer ses organisations.

Tel est le sens de la politique menée par ceux qui prétendent, au nom de l'axiome «*Vox populi, vox dei*», opposer aux organisations ou aux organismes (comités de grèves par exemple) que la classe ouvrière édifie pour la défense de ses intérêts «*l'assemblée générale*», autrement dit la communauté des fidèles.

En ce qui nous concerne, militants ouvriers, nous savons que les travailleurs se constituent en classe par leurs organisations et nous avons appris avec Rosa Luxembourg qu'il était absurde d'opposer les organisations à l'action autonome de la classe ouvrière.

Au risque de passer pour des «*archéos*», nous restons fidèles aux leçons de l'histoire.

Le bureau confédéral, en défendant la pratique des conventions collectives, de l'indépendance du mouvement syndical vis-à-vis de l'état et de la société capitaliste, préserve les possibilités d'action de la classe ouvrière.

C'est ce qui explique, qu'à l'exception d'une frange de néo-corporatistes, il y ait profonde unité entre les différents courants de la C.G.T.-F.O.

**Alexandre HÉBERT.**

-----